

## Novolangue et pré-crime : la loi C-63 au Canada



[Source : Réinfo Québec]

Le gouvernement Trudeau innove à nouveau dans le but de contrôler le débat public sur internet avec la loi C-63, qui introduit entre autres la notion de pré-crime. Avec ses airs de science-fiction dystopique, comment cette loi pourrait-elle affecter la liberté d'expression au Canada ? Capsule de Philippe Langlois politicologue.